



Chantier d'insertion Piège Lauragais Malepère

Ouvrière/ouvrier JEV 2nd œuvre intérieur – Fiche de poste

Employeur :

Communauté de communes Piège-Lauragais-Malepère, 62 rue Bonrepos, 11150 Bram, représentée par son président, André VIOLA.

Type de contrat :

Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, 26 heures/semaine, rémunération SMIC horaire (863 € net / mois), CDD de 6 mois, renouvelable une fois. Le CDD est renouvelé au vu des résultats sur la résolution des problématiques professionnelles et sociales, ainsi que de l'implication sur le chantier.

Tâches à réaliser

JEV

- Implantation de végétaux (fleurs, arbres, arbustes) dans les jardins publics
- Entretien jardins publics (tonte, taille, nettoyage)
- Traitements phytosanitaires (utilisation des produits, démarche Zéro Phyto)
- Travaux de petites maçonneries extérieures (dalles, murets...)

2nd œuvre

- Peinture, tapisserie, décoration
- Plâtre et placo-plâtre
- Enduits intérieurs, jointoiement
- Sols souples, parquets
- Pose de menuiserie

Formation technique pré qualifiante Jardins Espaces Verts, 180h/an

Suivi socioprofessionnel hebdomadaire

En entrée de parcours, un bilan de la situation socioprofessionnelle est réalisé avec le salarié (difficultés sociales, problèmes de santé, mobilité, niveau de formation, maîtrise des TRE, motivations pour un projet professionnel, démarches de recherche d'emplois réalisés...). Tout au long de son parcours sur le chantier, le salarié est aidé et conseillé dans ses démarches. Il rend régulièrement compte de ses avancées sur la résolution des problématiques diagnostiquées.

Objectifs :

Réussir une « sortie positive » vers l'emploi, la création d'entreprise ou un projet de formation qualifiante, grâce à un accompagnement socioprofessionnel individualisé. Ou définir/élaborer dans les six premiers mois de contrat un projet professionnel réalisable.

Organisation

Travail sur chantier 2 à 3 jours par semaine (avec transport en minibus sur les chantiers, à partir de Bram), entretien socioprofessionnel hebdomadaire à Bram et à Carcassonne, formation technique à Carcassonne
Pour les salariés sans véhicule ou permis de conduire, possibilités de co-voiturage.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014 - 2020